

NATURE DU STAGE	FORMATION DE FORMATEURS ARB/JA1	FORMATION DE FORMATEURS JA2/JA3	FORMATION CONTINUE DE FORMATEURS JA2/JA3	FORMATION ET FORMATION CONTINUE DE FORMATEURS AN
Conditions requises	Être Arbitre en activité et J-A 1 depuis 2 ans	Être J-A 3 et formateur ARB/JA1 depuis 2 ans	Être formateur JA2/JA3	Être A. N. (a) et formateur ARB/JA1 depuis 2 ans
Accord à obtenir	Avis motivé du responsable de la formation Arbitrage de votre I.R.F.			
Lieux et dates			Le Mans 1er décembre 2018	
			Talence 12 janvier 2019	
	C.R.E.P.S de Bourges du 14 au 17 février 2019		Fos sur Mer (2) 1er décembre 2018 Nancy 1er décembre 2018	Besançon et Ste Ègrève 19 au 21 février et 24 au 26 mai 2019
Horaires	de 11 h 00 le 14 à 14 h 00 le 17		de 9h 00 à 17 h	liés aux horaires de la compétition
Accueil	à partir de 10 h le 14/02/19			le 18 février : présence obligatoire à la réunion des arbitres le 24 mai à partir de 18 h (UV1 prévue à 19 h)
Inscriptions auprès de	Christian DAVID	Françoise LAPICQUE	Patrick ROYER patrick_royer@orange.fr	Claude RAECKELBOOM claude.raeckelboom@wanadoo.fr
			Christian MENANT christian.menant@orange.fr	
			Patrick RINGEL patrick.ringel@orange.fr	
			Françoise LAPICQUE francoise.lapicque@inet-fr.com	
	cjdavid@wanadoo.fr	francoise.lapicque@inet-fr.com		
Clotûre des engagements	1er décembre 2018 Dossiers pris dans l'ordre d'arrivée			fin janvier 2019 Dossiers pris dans l'ordre d'arrivée
Frais d'inscription (1)	330 € (chèque ou virement à l'ordre de FFTT)		Frais pédagogiques pris en charge par la F.F.T.T.	330 € (chèque ou virement à l'ordre de FFTT)
Observations	Seuls les dossiers complets seront pris en considération		<u>Les frais de restauration et de déplacement sont à la charge des stagiaires</u>	

(1) : tous les chèques doivent être envoyés à : IFEF FFTT - 3 rue Dieudonné Costes - 75013 PARIS

(2) : siège de la Ligue PACA - Domaine de la Mériquette, RN 569 – Bâtiment 6D, 13270 FOS SUR MER